

Localisation : 56 Référence : IA56002006
Aire d'étude : Pont-Scorff
Commune : Caudan
Titre courant : **presbytère**
Dénomination : presbytère

Cartographie : Lambert0 0175050 2327800

Cadastre : 1818 N2 489, 493, 491, 492

Protection :

Etat de conservation : détruit

Dossier d'inventaire topographique établi en 1998, 1999 par Tanguy-Schroër Judith; Toscer Catherine

(c) Inventaire général, 1998

HISTORIQUE

Datation : 3e quart 19e siècle. 1866 (daté par source)

Auteur(s) :
maître d'oeuvre inconnu.

Commentaire : Le presbytère est reconstruit ou fortement repris en 1866 afin d agrandir l ancien bâtiment, conservé, semble-t il, dans la partie occidentale du nouvel édifice (les cinq travées ouest). Le fronton établi au milieu du bâtiment est encore postérieur. Le presbytère est vendu en 1908 par délibération du Conseil Municipal dans le même temps que la chapelle de la Vraie Croix, autrefois située près de la mairie et de l école municipale. Avant sa destruction en 1975, le presbytère était situé au nord de l église paroissiale.

DESCRIPTION

SITUATION : en village

PARTIES CONSTITUANTES : communs; cour; jardin; enclos; citerne; puits

MATERIAUX

Gros oeuvre : enduit
Couverture : ardoise

STRUCTURE

Vaisseaux et étages : sous-sol; 1 étage carré

ELEVATIONS : élévation ordonnancée

COUVERTURE : toit à longs pans; pignon découvert; toit en bâtière

DISTRIBUTION : escalier dans-œuvre; escalier tournant à retours avec jour; en charpente

DECOR

Localisation : 56 - Caudan Réf. : IA56002006

Titre courant : presbytère

Dénomination : presbytère

Technique : menuiserie

Représentation : fronton

Un fronton en bois surplombe les quatre travées centrales de la façade sud.

COMMENTAIRE DESCRIPTIF

La façade sud du presbytère est percée de dix huit ouvertures dont deux portes et deux lucarnes formant au total huit travées. Au nord, les ouvertures sont réduites à six dont une porte. Une citerne destinée à recevoir les eaux de pluie est située contre la façade nord. Sous l'ancien bâtiment se trouvait une cave. Le fronton situé au milieu de la façade est couvert d'un toit en bâtière.

TYPOLOGIE : presbytère de style néo-classique; en milieu de parcelle; à double orientation; à cinq pièces par étage; armoire murale

ANNEXE

Archives

- A.D. 56 Série O Caudan
- 2 O 36/4 Biens communaux bâtis

Délibération du Conseil Municipal pour la vente du presbytère et de ses dépendances

Procès-verbal – 1909

Descriptif et estimatif fait en 1908 par Camille Jasseron, architecte à Lorient.

Le presbytère est situé au nord du village de Caudan, derrière l'Église paroissiale.

L'entrée est composée d'une porte charrière à deux battants et d'un portillon soutenus l'un et l'autre par des piliers en maçonnerie. Ces portes donnent accès à une cour-jardin située en avant du presbytère.

Le presbytère est flanqué à droite et à gauche de deux autres bâtiments qui en forment les dépendances et qui sont en croix avec la façade du presbytère.

La maison d'habitation se compose de deux parties formant un seul rang de 26,50 m de long, construites à deux époques différentes, l'une qui était l'ancien presbytère et qui figure au plan cadastral, et l'autre qui a été édifiée pour agrandissement à une date plus récente.

Profondeur : 7,20 m

Épaisseur des murs : 0,80 m pour partie ancienne
0,65 m pour la nouvelle

Hauteur totale : 10 cm

Le presbytère se compose :

, d'un rez-de-chaussée, d'un étage, d'un grenier et d'une cave dans la partie ancienne.

La façade sud est percée de dix-huit ouvertures dont deux portes, quatorze fenêtres et deux lucarnes. Au nord ces ouvertures sont réduites à six dont une porte et cinq fenêtres. Sur le côté est, une porte et une fenêtre. Encadrements des baies en pierre de taille du pays.

Le rez-de-chaussée se divise en un vestibule d'entrée de 1,50 m de large sur 3,17 m de long.
À gauche après avoir traversé le couloir d'accès aux escaliers, une immense cuisine (5,45 m de large sur 5,50 m de long) ayant une cheminée en pierre de 1,90 m de large, un évier en pierre de

ANNEXE (suite)

0,45m x 1,35m, un placard dans le mur de 0,55m de profondeur fermant à l'aide d'une porte de 1,00 m x 2,00 m et un réchaud potager de 1,55m de long, comportant quatre trous et un rotissoir avec grilles en fonte, le dessus est couvert de carreaux bleus.

A droite du vestibule, la salle à manger est éclairée par deux fenêtres. Les murs sont recouverts de lambris d'appui de 1,00m de hauteur et de corniches au voisinage du plafond. La cheminée de 2,00m x 1,10 m est en menuiserie et dans le mur deux placards sont fermés par des portes de même menuiserie. De cette salle à manger nous passons dans un couloir de 0,80 m de large donnant accès à deux autres chambres munies chacune d'une cheminée capucine ordinaire avec chambranle en bois. En face du vestibule on accède dans une petite chambre avec cheminée ordinaire en bois.

L'accès des escaliers se fait au moyen d'un couloir de 0,80 m de large placé entre le vestibule et la cuisine. Ces escaliers sont à quartier tournant avec marche en châtaignier et contre marche en sapin. Sur le palier nous trouvons à gauche une porte ouvrant sur le grand couloir de 1,00m de large sur toute la profondeur de la maison et qui dessert toutes les pièces situées sur son parcours au nombre de quatre. A droite du palier on trouve une deuxième porte qui donne sur une chambre située directement au-dessus de la cuisine du rez-de-chaussée et communiquant avec une seconde petite chambre qui fait le complément de la pièce du bas avec la cage d'escalier. Toutes ces pièces sauf la dernière sont munies de cheminées capucine ordinaires en bois.

Les cloisons séparatrices sont en briques sur champ.

La hauteur des étages de plancher à plancher est de 3,20 m.

Au-dessus se trouve le grenier. La toiture est inclinée à 45° soutenue par huit fermes en chêne à entrait retroussé. Au milieu du bâtiment a été établi après coup un fronton en menuiserie simple. Le grenier est éclairé par deux lucarnes en façade.

Sous l'ancien bâtiment se trouve une cave de 2,20 m de hauteur sous poutres. Cette cave à 5,60m x 5,60 m est éclairée par deux larmiers. On y accède par des escaliers faisant suite aux escaliers de l'étage, une trappe est ménagée dans le vestibule pour l'entrée des tonneaux.

De chaque côté du presbytère se trouve les dépendances :

à gauche un bâtiment de 22 m de long sur 5,20 m de large, séparé de la maison par un passage de 3,50 m.

Le rez-de-chaussée se divise en quatre pièces dont l'une possède une cheminée. Le sol est en terre. Les pièces sont surmontées d'un grenier recouvert par un toit à deux versants inclinés à 45° (idem maison d'habitation).

ANNEXE (suite)

Le bâtiment de droite a une longueur moyenne de 10 m / 5,50m de large. Sa forme est celle d'un trapèze ; il se compose d'un rez-de-chaussée formé de deux pièces dont l'une est surmontée d'un grenier à fourrage.

Derrière le presbytère se trouve un bassin en ciment de 3,95 m x 1,55 m x 0,90 m destiné à recevoir les eaux de pluie.

A l'extrémité du jardin se trouve un petit hangar en pierre couvert d'ardoises.

L'ensemble du bâtiment ancien ainsi que le jardin attenant figure au plan cadastral sous les n° : 489, 490, 491, 492, 493. Ce jardin s'étend sur une longueur d'environ 75 m et une largeur de 37 mètres en dehors des bâtiments. Il est clos de murs de 2,60 m de hauteur. Un puits est derrière la maison.

L'état d'entretien laisse à désirer.

Surface couverte de toutes ces constructions : 366 m².

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Au vu de l'épaisseur des murs relevés sur le plan de 1908, le presbytère se composait initialement des cinq premières travées ouest, avec porte axiale. Hypothèse confirmée par la cave qui s'arrête avant les trois travées est, ajoutées en 1866. A cette date la façade fut sans doute entièrement reprise, mais le désaxement de la porte initiale et d'une seconde plus petite ajoutée en symétrie.

DOCUMENTATION

Archives

- A.D. Morbihan. Série B. Sénéchaussée d'Hennebont. Procès-verbal. B.3003, B 3004, B 3006, B 3014, B 3016, B 3035, B 2048, B 3060
- A.D. Morbihan. Série O. Biens communaux bâtis 2 0 36/4.
- A.D. Morbihan. Série I.B. 434/1. Bulletins paroissiaux 1975.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Doc. 0	Cadastré ancien 1818, section N2.(photocopie du cliché (Doc. A.D. Morbihan).	97 56 00261 X 97 56 0323 XA*
Doc. 1	Aliénation du presbytère et de ses dépendances. Plan dressé par l'architecte Camille Jasseron soussigné à Lorient le 23 mars 1908. (Doc. A.D. Morbihan).	98 56 0591 X
Doc. 2	Aliénation du presbytère et de ses dépendances. Plan dressé par l'architecte Camille Jasseron soussigné à Lorient le 23 mars 1908. Élévation sud et plan au sol du rez-de-chaussée. (Doc. A.D. Morbihan).	99 56 0591 X
Doc. 3	Aliénation du presbytère et de ses dépendances. Plan dressé par l'architecte Camille Jasseron soussigné à Lorient le 23 mars 1908. Plan au sol du rez-de-chaussée, de l'étage et de la cave. (Doc. A.D. Morbihan).	99 56 0589 X
Doc. 4	Aliénation du presbytère et de ses dépendances. Plan dressé par l'architecte Camille Jasseron soussigné à Lorient le 23 mars 1908. Plan d'ensemble. (Doc. A.D. Morbihan).	99 50590 X
Doc. 5	Élévation sud, état en 1974.	1974, p. 3, f. 3, cl. 5
Doc. 6	Élévation sud, état en 1974.	1974, f.3, cl. 6

presbytère ;

Doc. 00 Cadastre ancien 1818, section N2.

Repro. Inv. B. Bègne
97 56 00261 X
97560323 XA



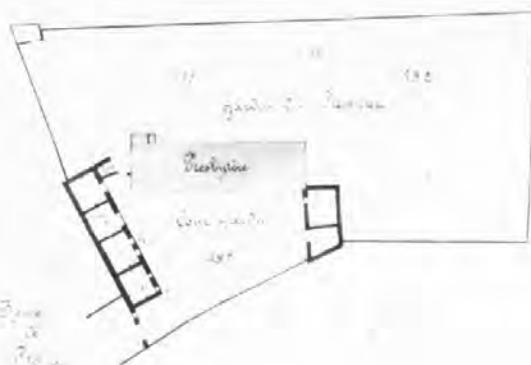
presbytère

Doc. 01 Aliénation du presbytère et de ses dépendances. (Doc. AD. Morbihan)

Repro. Inv. B. Bègne
98 56 00591 X



Plan d'ensemble.



presbytère

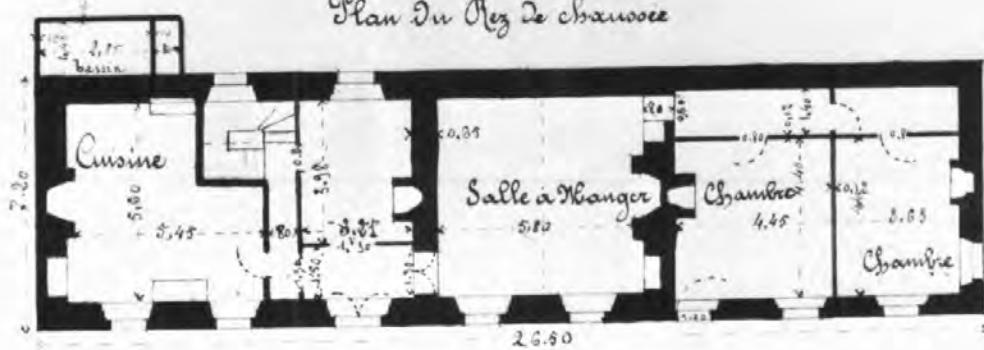
Doc. 02 Elévation sud et plan au sol du rez-de-chaussée. (Doc. A.D. Morbihan).

Repro. Inv. B. Bègne
99 56 00591 X

Presbytère.

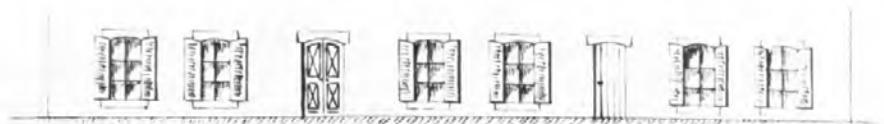


Plan Du Rez de chaussée



presbytère

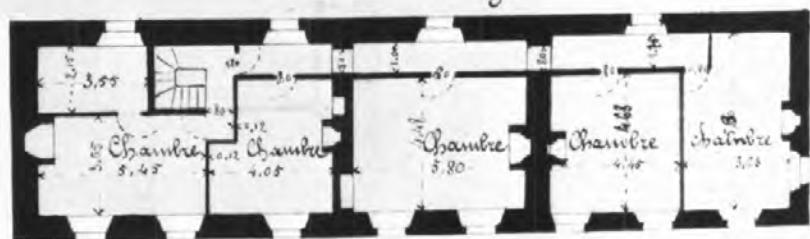
Doc. 03 Plan au sol du rez-de-chaussée de Phot. Inv. B. Bègne
l'étage, et de la cave. (Doc. A.D. Morbihan) 99 56 00539 X



Plan Du Roy De Chanoce



Plan de l'Etage



Plan de la Cave.



Echelle de 0,005 pour mètre

presbytère

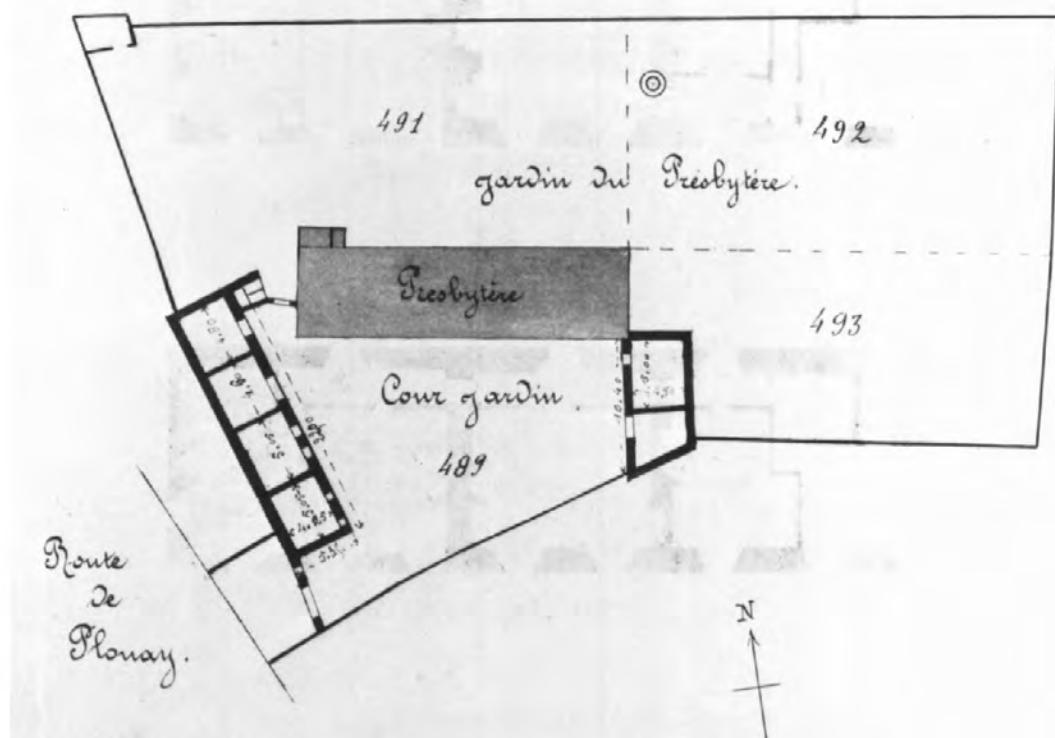
Doc. 04 Plan d'ensemble.

(Doc. A.D. Morbihan).

Phot. Inv. B. Bègne

99 56 00590 X

. Plan d'ensemble .



Echelle de 0,002 pour mètre.

presbytère

Doc. 05 Elévation sud, état en 1974.

Phot. Inv. M. Berthou
74 56 Z F 3/5



presbytère

Doc. 06 Elévation sud, état en 1974.

Phot. Inv. M. Berthou
74 56 Z F 3/6

